



Guide du BNC

Fiscalité - Comptabilité

Les régimes d'imposition

	MICRO BNC Chiffre d'affaires < 77 700€	Déclaration Contrôlée Sur option ou > 77 700€
IMPÔTS	IR calculé sur 66% des recettes (abattement pour frais professionnels de 34%) PLF possible	IR / IS Calculé sur le bénéfice Recettes - Dépenses
URSSAF 1ère année : exonérations < 30K€ - dégressive < 41K€ - pas d'exonération	ASSIETTE = Recettes Cotisations sociales (environ 24%) Micro social possible	ASSIETTE = BENEFICE NET + Dividendes
CARPIMKO ACRE la 1ère année (exonération totale <34 776€ - Partielle - pas d'exonération)	Simulateur https://www2.carpimko.com/simulateur	
DOCUMENTS COMPTABLES	Livre des recettes avec le détail journalier	<ul style="list-style-type: none"> • Livre journal des recettes et des dépenses. • Registre des immobilisations et des amortissements • Livre des recettes avec le détail journalier
CGA Chiffre d'affaires < 77 700€ https://www.adhesion-omga.fr/adherer-organisme-mixte-de-gestion-agree-en-ligne/	L'adhésion avant la fin de l'année permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 2/3 des frais de comptabilité Plafond de 915€ <i>exemple</i> : sur 1375€ de frais de comptabilité vous serez remboursé de 915€ soit un reste à votre charge de 460€ soit une mensualité de 38.33€	